



VOTRE AVIS NOUS INTERESSE

Merci de prendre quelques minutes pour le remplir. Vous pouvez déposer ce questionnaire dans la boîte aux lettres de la Mairie ou le remplir en ligne avec le lien sur le site internet : <http://www.montfort-le-gesnois.fr/>

341 réponses au 10/11/2017

Quelques Résultats



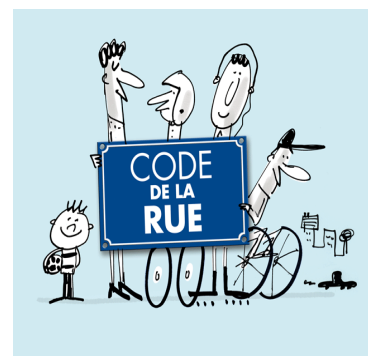
- **77%** des habitants de la Grande Rue sont favorables à la mise en place du sens unique.
- **88 %** des habitants sont favorables à conserver un sens unique sur la Grande Rue
- **76.5 %** des habitants pensent que ce projet n'est pas défavorable pour accéder aux commerces
- **41 %** des habitants sont favorables à la mise en place d'une circulation à double sens pour les cyclistes dans la Grande Rue

Partager la rue aujourd'hui

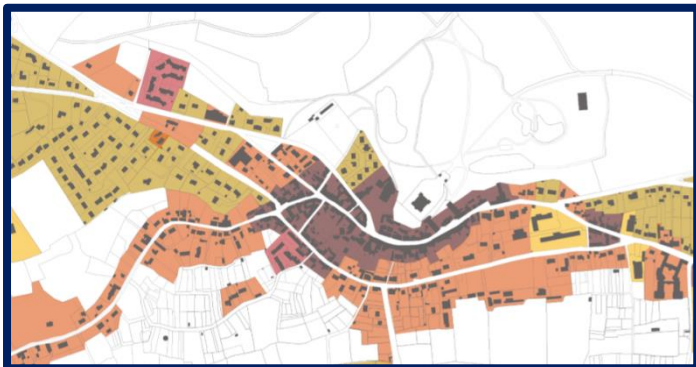
La rue n'appartient pas à tel ou tel usager. Elle s'offre à tous ceux qui ne font qu'y passer ou qui se promènent, à ceux qui y travaillent ou qui y habitent. La règle du « chacun chez soi » avait au départ le mérite de la simplicité (*les piétons sur les trottoirs et les voitures sur la route..*). Cette règle est aujourd'hui dépassée de part la multiplication des modes de déplacement des habitants, les réglementations imposées aux collectivités pour l'aménagement urbain (*PAVE : Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie*) et l'évolution démographique dans notre commune. La cohabitation dans les rues de notre commune est indispensable pour l'amélioration du cadre de vie.

La chaussée où se trouvent « normalement » les voitures n'appartient pas aux automobilistes. Ils doivent céder le passage aux piétons qui sont déjà engagés. Le piéton ou le conducteur ne « cède » pas le passage à l'autre, il lui « donne » le passage, soit parce qu'il est moins engagé, soit pour d'autres raisons propres à chacun. Ces comportements non codifiés donnent sens à la vie locale.

La rue a une largeur limitée généralement par le bâti. Cet espace doit permettre la mobilité de tous, qu'ils soient à pied, à vélo, en bus ou en voiture et rendre possible l'ensemble des autres fonctions de la commune comme l'accès aux services et commerces.



Densité de population sur le secteur du haut de Montfort-le-Gesnois.....

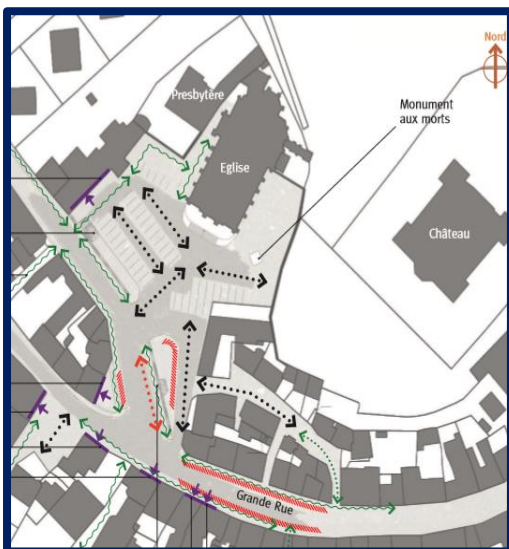


La densité de population est très importante dans le secteur de la Grande Rue, Rue Thoury et le début de l'avenue de la libération ; cela engendre un nombre important de stationnement pour les véhicules.

Beaucoup d'entre vous nous ont fait part de leur souhait d'améliorer le stationnement de la place de l'église et du parking rue de la pointe.

(Plus la couleur est foncée, et plus la densité de population est importante)

Comment fonctionne la Place Notre Dame aujourd'hui ?



Le long de la grande rue les stationnements sauvages empiètent sur l'espace piéton et perturbent le trafic des véhicules.

La zone correspondant au stationnement du bus se positionne devant l'arrêt dans l'épaisseur du talus. La position dans le virage n'est pas judicieuse et pose des problèmes de sécurisation.

L'accès entre les différents espaces publics et les commerces n'est pas facilité. En cause, le stationnement des véhicules, la faible largeur des trottoirs (devant la boulangerie) et la faible présence d'aménagements pour piétons sur la grande place qui a l'allure d'une voirie.

La mise en place d'un sens unique sur la Grande Rue permettra d'envisager, dans un second temps, un réaménagement de cette place, un déplacement de l'arrêt de bus afin de faciliter l'accès à nos commerces et services et ainsi permettre aux piétons de se déplacer en plus grande sécurité.



Première proposition d'aménagement de la Grande Rue

En date du 20 Septembre 2017, les élus de votre commune ont fait le choix de prendre une assistance à maîtrise d'ouvrage concernant ce projet d'aménagement.

ATESART (*Agence des Territoires de la Sarthe*) nous proposera dans les prochaines semaines nous l'espérons, une première proposition d'aménagement sur laquelle nous vous inviterons à venir donner votre avis.

Retrouvez toutes les informations de cet aménagement (*Consultation population, avancée du projet*) dans les prochains bulletins de proximité chez vos commerçants.